

La parité, une question de démocratie

Texte signé par les membres du Conseil d'administration du <u>Groupe Femmes Politique et</u> <u>Démocratie</u>

Aujourd'hui, lundi 11 avril, a lieu, au pied du *Monument en hommage aux femmes en politique* de l'Assemblée nationale du Québec, un premier événement <u>En marche pour la parité</u>. Cette réunion se tient à l'initiative du Groupe Femmes, Politique et Démocratie, qui œuvre depuis 15 ans à l'accès des femmes à la politique, et ce à tous les niveaux.

Pendant l'année qui vient, nous travaillerons à la mise en commun des efforts des groupes et des personnes qui souhaitent soutenir l'atteinte de la parité aux instances politiques. L'an prochain, en avril 2017, les **Partenaires pour la parité** mesureront ce qui a aura été fait dans l'année.

Une égalité durable

Il y a 76 ans, les femmes ont remporté le droit de vote et celui d'éligibilité, qui leur donne accès à l'espace politique dans lequel s'élaborent les lois et règles de vies communes. Nous avions cru que la société québécoise, dite égalitaire, évoluerait d'elle-même vers une égalité de représentation des sexes, et qu'une place équitable serait faite aux femmes dans les lieux de pouvoir administratifs, politiques et économiques. Il a toutefois fallu attendre 21 ans avant qu'une première femme députée, Claire Kirkland-Casgrain, soit élue; et près de 40 ans pour que leur nombre dépasse les 20%. Force est de constater que la parité n'advient pas « naturellement ».

Certes, il y a eu constitution d'un Comité des priorités paritaire, sous le gouvernement de Jacques Parizeau entre 1994 et 1996, et plus récemment, la nomination par l'ex-premier ministre Jean Charest, d'un conseil des ministres paritaire en 2007 et 2008. D'autres gestes ont été plus durables, car ils ont été inscrits dans des lois ou règlements : l'introduction de l'égalité femmes-hommes dans les conseils d'administration des sociétés d'État et la parité des candidatures chez Québec Solidaire, seul parti au Québec à imposer la parité.

Il faut faire plus.

Le progrès ne vient pas tout seul

En 2016, les Québécoises sont encore loin d'exercer le pouvoir politique, voire économique, à égalité avec les hommes. À titre d'exemple, elles forment aujourd'hui 28% des élus à l'Assemblée nationale, 39,3% des ministres, 32% des conseillers municipaux, 17,3% des maires,

21,8% des préfets des municipalités régionales de comté (MRC) et 19,8% des conseils d'administration des grandes entreprises¹.

L'atteinte de l'égalité femmes-hommes n'est ni linéaire ni progressive, comme en témoignent les reculs constatés ces dernières années quant à la proportion de femmes députées et ministres. Dans les fonctions municipales, la croissance est anémique, une situation encore plus critique étant donné les nouveaux pouvoirs qui sont attribués aux MRC du Québec à la suite des réorganisations régionales.

En fait, le Québec prend du retard par rapport à d'autres pays dans le monde. Derrière le Rwanda (1^{er}), la Suède (5^e), le Mexique (7^e), l'Angola (23^e) ou encore le Soudan (45^e), le Québec occupe le 50^e rang en matière de représentation féminine dans les parlements², et régresse alors que plus d'une centaine de pays ont adopté, au cours des dernières années, des mesures contraignantes pour corriger l'exclusion des femmes de leur système politique.

La parité, principe démocratique

Cette situation n'est plus acceptable et notre démocratie ne peut s'en satisfaire. La parité femmes-hommes dans les instances du pouvoir, de tous les pouvoirs, est désormais le but à atteindre. Cette tâche ne peut pas incomber uniquement aux femmes; elle relève d'une responsabilité institutionnelle. Des obligations à la parité doivent être inscrites dans des règles claires, sans quoi rien ne garantit que les femmes soient partie prenante des décisions, un jour, à égalité avec les hommes.

Nous demandons que l'Assemblée nationale et le gouvernement prennent le leadership pour corriger ce déficit démocratique.

Cela pourrait prendre la forme d'un chantier dans lequel la classe politique, les citoyens et des experts examinent les différentes options et propositions. À l'issue de ce chantier, le gouvernement devra légiférer pour assurer la représentation équitable des femmes et des hommes dans toutes les instances. Nous voulons voir advenir la parité dans les candidatures à tous les paliers de gouvernement, ainsi que dans les autres instances publiques et dans les processus de nomination.

Pourquoi?

- Parce qu'un humain sur deux est une femme;
- Parce que les femmes vivent, en tant que citoyennes, les effets des décisions des instances politiques, économiques, administratives;
- Parce qu'elles contribuent par leurs savoirs, leur travail, leurs impôts, au fonctionnement de toute la société;

¹Secrétariat à la condition féminine, *Portrait statistique de l'évolution de l'égalité entre les femmes et les hommes, Faits saillants*, Octobre 2015 et Conseil du statut de la femme, *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, 2015.

²Union interparlementaire, *Les femmes dans les parlements nationaux*, Statistiques antérieures, http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm consulté en février 2016.

- Parce qu'il faut miser sur les compétences des femmes autant que sur celles des hommes, de manière à utiliser toutes les ressources disponibles pour diriger la société;
- Parce que la parité enrichira les lieux de décision en permettant aux points de vue des femmes de s'exprimer, pour qu'elles contribuent aux orientations, à la lumière des expériences et des cultures diverses qu'elles ont vécues.
- Parce qu'en 2016, il est temps que la parité devienne au Québec un principe de démocratie.

La pluralité d'idées, d'opinions, d'expertises et la mixité des genres contribuent fortement au succès d'une gouvernance. La parité est un pas posé vers la résorption de ce qu'il reste d'inégalités femmes-hommes. C'est non seulement une question d'égalité des sexes, mais de **légitimité** démocratique.

Liste des membres du conseil d'administration

- Micheline Paradis Présidente
- 2. Marie-Eve Proulx Vice-présidente
- 3. Thérèse Mailloux Trésorière
- 4. Marie Lavigne Secrétaire
- Louise Pettigrew Administratrice
- Alain SaulnierAdministrateur
- Pascale Navarro Administratrice
- 8. Jean-Pierre Charbonneau Administrateur
- Alban D'AmoursAdministrateur